

Excès de vitesse en série sur Le Bassin...

Le week-end dernier, les militaires du Peloton motorisé de MIOS ont procédé à plusieurs contrôles vitesse dans leur zone de compétence.

Le dimanche 2 février, entre 14 h 30 et 17 h 00, un contrôle de vitesse a été effectué sur la RD 5, commune de LANTON: 12 infractions ont été relevées en peu de temps dont un jeune conducteur contrôlé à la vitesse de 152 km/h sur cet axe limité à 80 km/h.

Le vendredi 31 janvier, à 21 h 05, le conducteur d'une moto a été intercepté sur l'A 660, commune de MIOS, à la vitesse de 210 km/k sur cet axe autoroutier limité à 130 km/h.

En ce début d'année 2020, le bilan de l'accidentalité est déjà lourd sur notre département. La gendarmerie appelle à la prudence sur les routes: « Ne prenez pas de risques inconsidérés pour vous comme pour les autres usagers de la route. »